

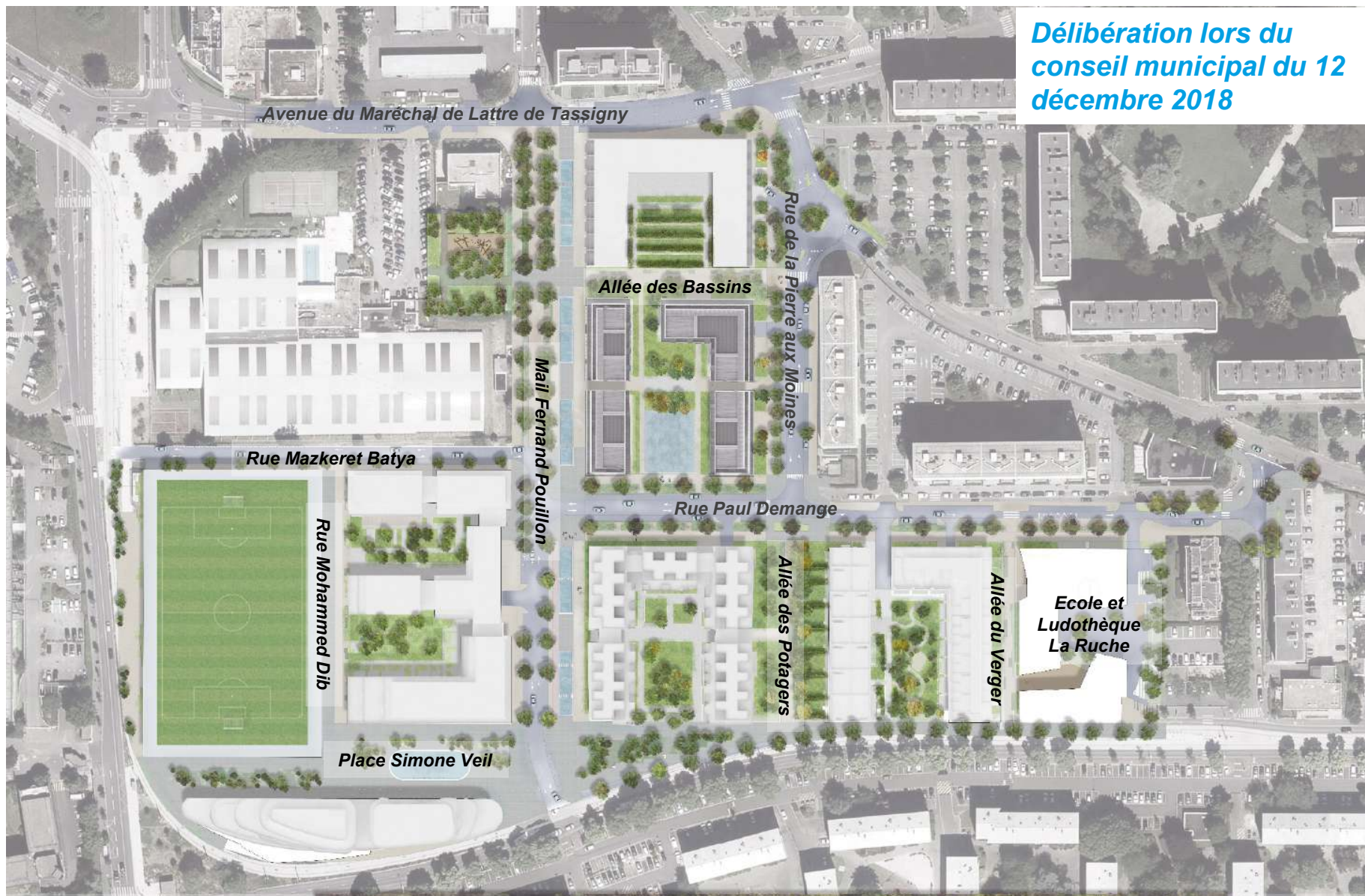
Visite – conseil de quartier

# Aménagement de l'Eco-Quartier De la Pointe de Trivaux

**Jeudi 21 février 2019**

# Dénomination des équipements et espaces publics

*Délibération lors du conseil municipal du 12 décembre 2018*

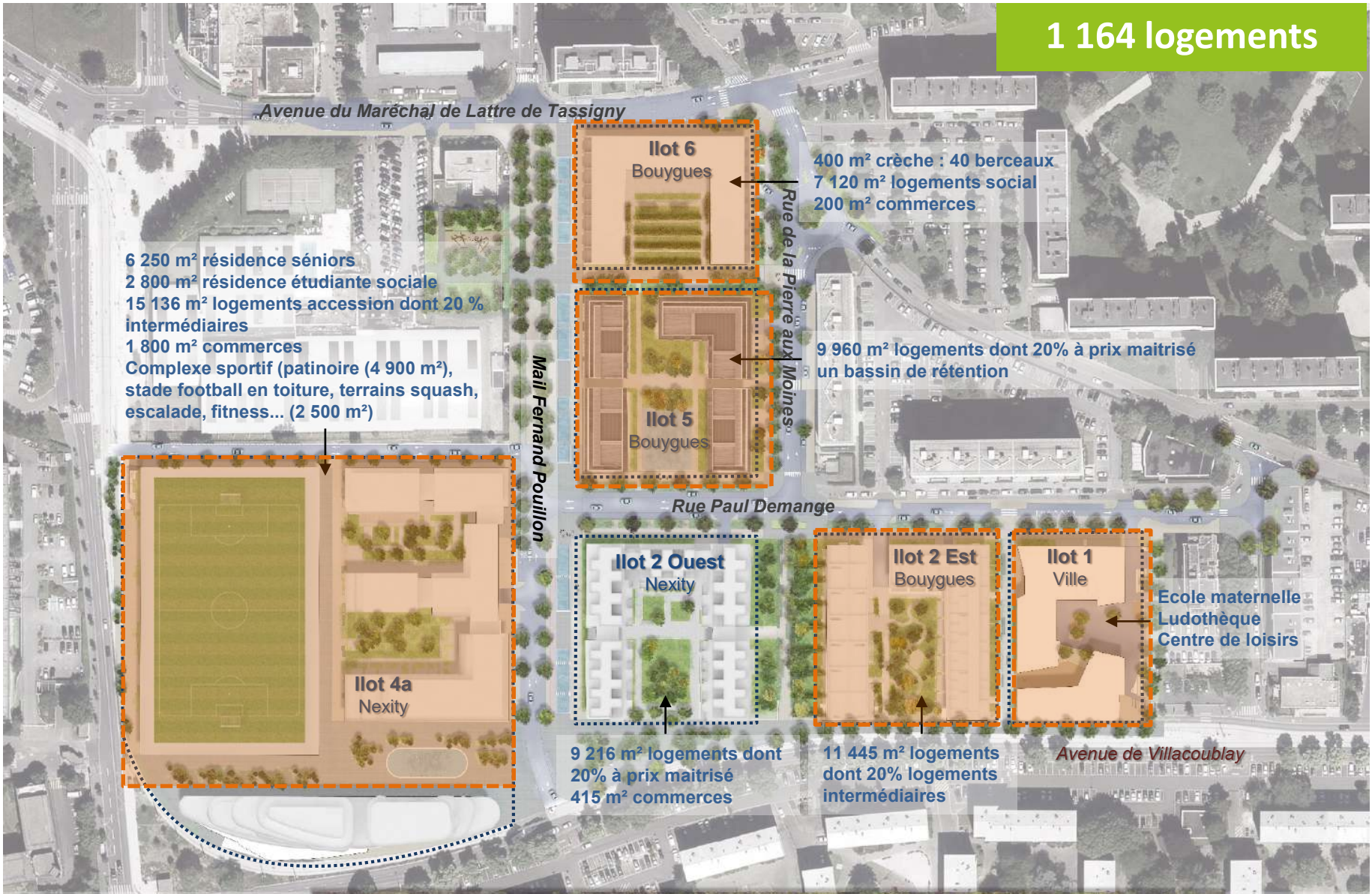




# Plan masse général

*Chantiers en cours*

1 164 logements





Ilot 1

Ilot 2 Est

Ilot 4a

Complexe sportif





Ilot 4a

Ilot 6

Ilot 5

Ilot 2 Est

Ilot 1





# My Meudon:



- 1 résidence étudiante de 113 logements
- 1 résidence séniors de 116 logements
- 1 résidence de 74 logements
- Proue: 206 logements



# Point d'étape pour chaque îlot:

## Ilot 4a – Programme Evidence My Meudon - Nexity :

### ETAPES REALISEES:

- Démolition: de fin mars à fin avril 2018
- Terrassements: début mai à fin novembre 2018
- Présence de trois grues: 4 juillet / 18 septembre/ début octobre 2018
- 1<sup>ère</sup> Pierre le Vendredi 15 Juin 2018

### ETAPES EN COURS ET FUTURES:

- Logements: plancher haut rez de chaussée et élévation rez de chaussée/ Equipement sportif: Plancher sous-sol finalisé, dalle pour la patinoire en cours, installation de la structure métallique durant le premier semestre 2019
- Bâtiment Proue: début des terrassements en mars

### LIVRAISON:

Complexé sportif:  
1<sup>er</sup> trimestre 2020

Logements: 4<sup>ème</sup> trimestre 2020



Résidence séniors: 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Logements: 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

Résidence étudiante : 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

Logements: 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

Logements: 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

**Actualités:** Raccordement de cet îlot au chauffage urbain en dehors de l'équipement sportif qui a des besoins spécifiques pour le fonctionnement de la patinoire





# Ilot 4a – My Meudon



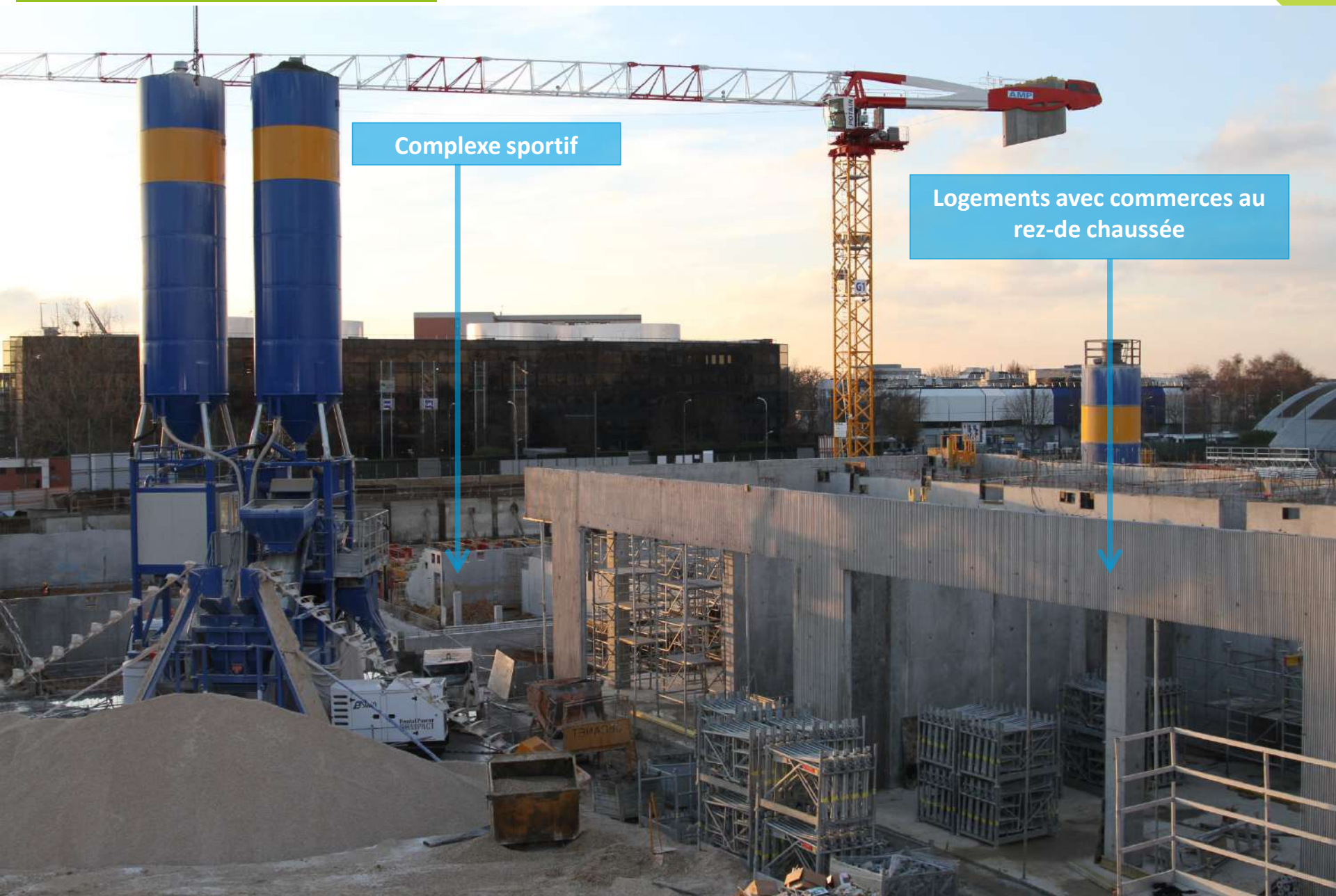


# Ilot 4a – My Meudon





# Ilot 4a – My Meudon



Complexe sportif

Logements avec commerces au rez-de chaussée



# Ilot 4a - Nexity





# Résidence Miroir d'O



180 logements





# Point d'étape pour chaque îlot:

## Ilot 5 – Programme Miroir d'O – Bouygues Immobilier :

- Permis de construire délivré fin avril 2018
- Désamiantage: en cours depuis mi-décembre
- Démolition: début mars 2019
- Travaux: de mars 2019 à début 2021 (terrassements en mai / grue en juillet)
- Livraison: 2<sup>o</sup> trimestre 2021



## Ilot 2 Ouest – Nexity (150 logements environ) :

- Travaux : de début 2020 à fin 2022
- Livraison: 3<sup>o</sup> trimestre 2022





# Résidence Seine Ouest Habitat:



127 logements





# Point d'étape pour chaque îlot:

## Ilot 6– Seine Ouest Habitat– Bouygues Immobilier :

### ETAPES REALISEES:

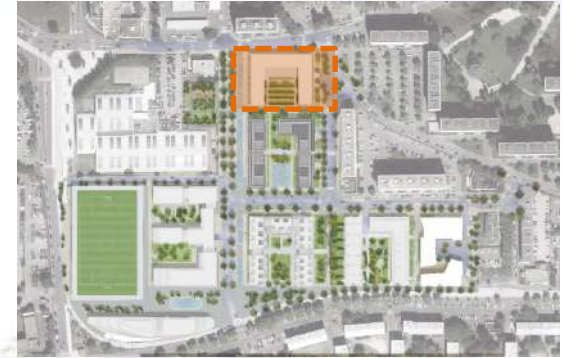
- Désamiantage: de début mars à mi-mai 2018
- Démolition: de mi-mai à mi-juin 2018
- Terrassements: de mi-septembre à fin décembre 2018

### ETAPES EN COURS ET FUTURES:

- Installation d'une deuxième grue : mi-décembre 2018
- Fondations finalisées en février 2019
- Elévation sous-sol niveau -2 en cours

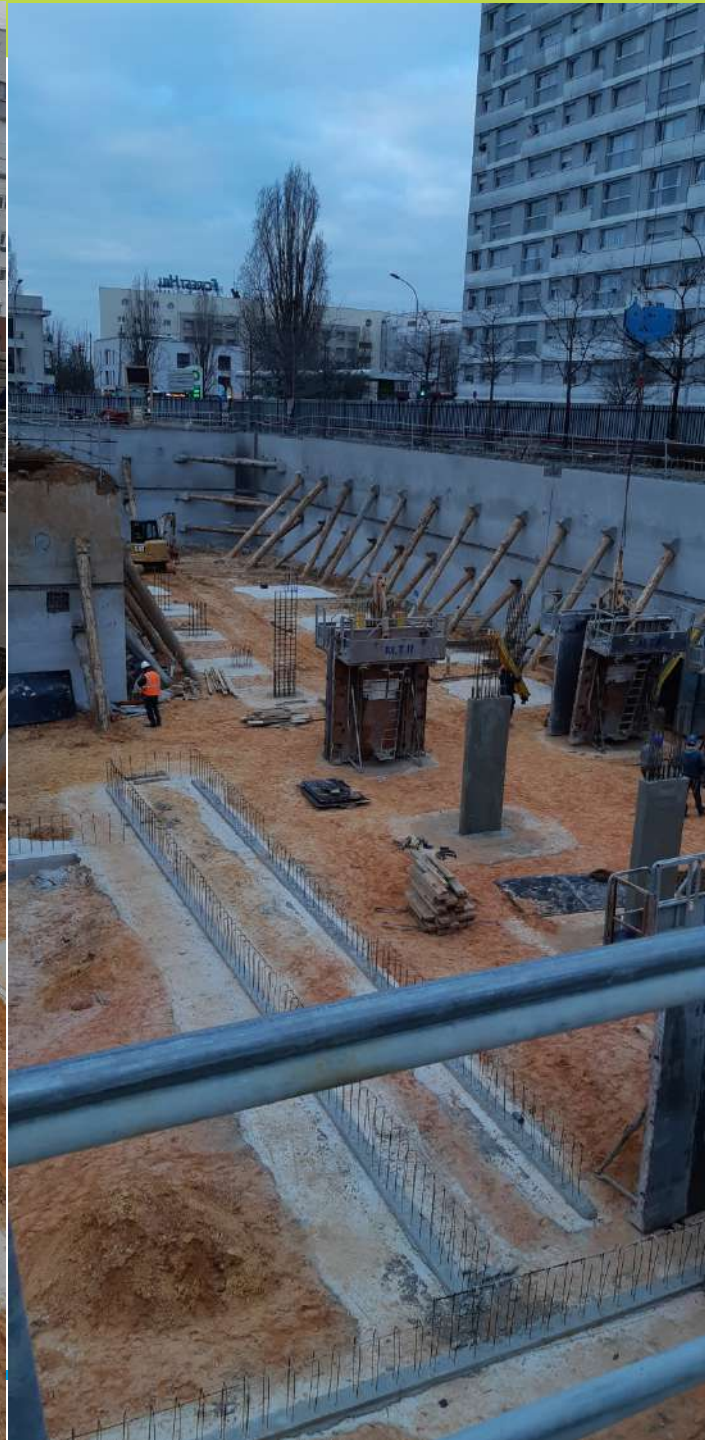
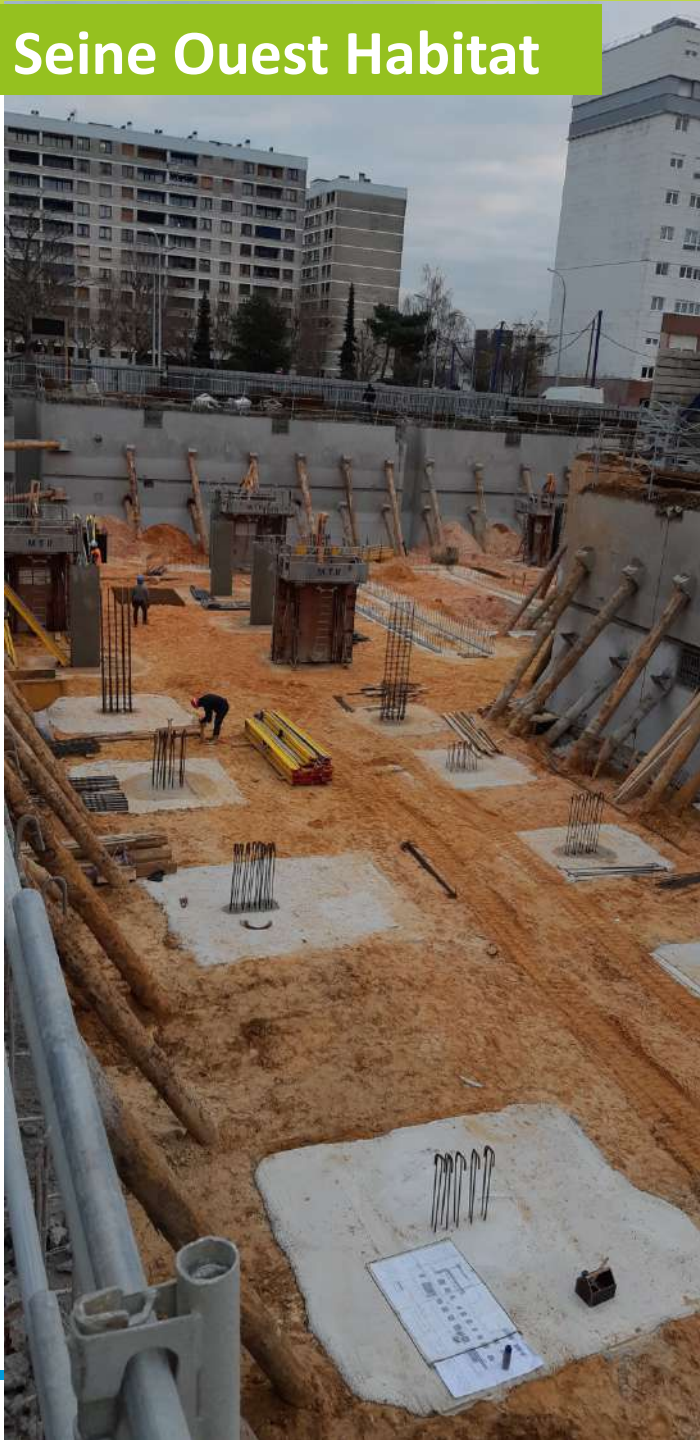
### LIVRAISON:

- 3° trimestre 2020





# Ilot 6 – Seine Ouest Habitat





# Résidence Ramures:



198 logements





# Point d'étape pour chaque îlot:

## Ilot 2 Est – Programme Ramures – Bouygues Immobilier :

### ETAPES REALISEES:

- Démolition: octobre 2017 à fin mars 2018
- Terrassements: fin mars à début juillet 2018
- Pose de la première pierre: 22 octobre 2018



### ETAPES EN COURS ET FUTURES:

- Elévation en cours 1<sup>o</sup> étage pour le bâtiment 1 et 2<sup>o</sup> étage pour le bâtiment 2

### LIVRAISON:

- 2<sup>o</sup> trimestre 2020





# Ilot 2 Est – Ramures





# Ilot 2 Est – Ramures





# Point d'étape pour chaque îlot:

## Ilot 1– Ecole et Ludothèque la Ruche– Ville de Meudon :

### ETAPES REALISEES:

- Démolition: octobre 2017 à fin mars 2018
- Terrassements: mai à mi-juin 2018
- Fondations et dalle du rez de chaussée : début septembre 2018

### ETAPES EN COURS ET FUTURES:

- Elévation finalisée avec la fin du gros œuvre en décembre 2018
- Pose du parement extérieur en calcaire en cours
- Pose de la charpente bois achevée en février 2019

### LIVRAISON:

- 4° trimestre 2019  
avec commission de sécurité à l'automne  
Ouverture de l'école en septembre 2020



**Actualités:** Images en direct du chantier





# Ilot 1 – Ecole et Ludothèque La ruche





# Point d'étape pour les espaces publics

## Espaces publics:

- Consultation des entreprises en juin et juillet 2018
- Commission d'Appel d'Offres le 7 septembre 2018 pour la voirie, l'assainissement et les espaces verts
- Commission d'Appel d'Offres le 21 décembre 2018 pour la fontainerie
- Désignation d'un nouveau maître d'œuvre : Urbacité Aménagements
- Importants travaux pour les espaces publics en 2019 avec au préalable les travaux de création ou de renouvellement des réseaux – planning en cours d'élaboration



Montant global des travaux: 10 500 000€TTC environ



# Plan masse :

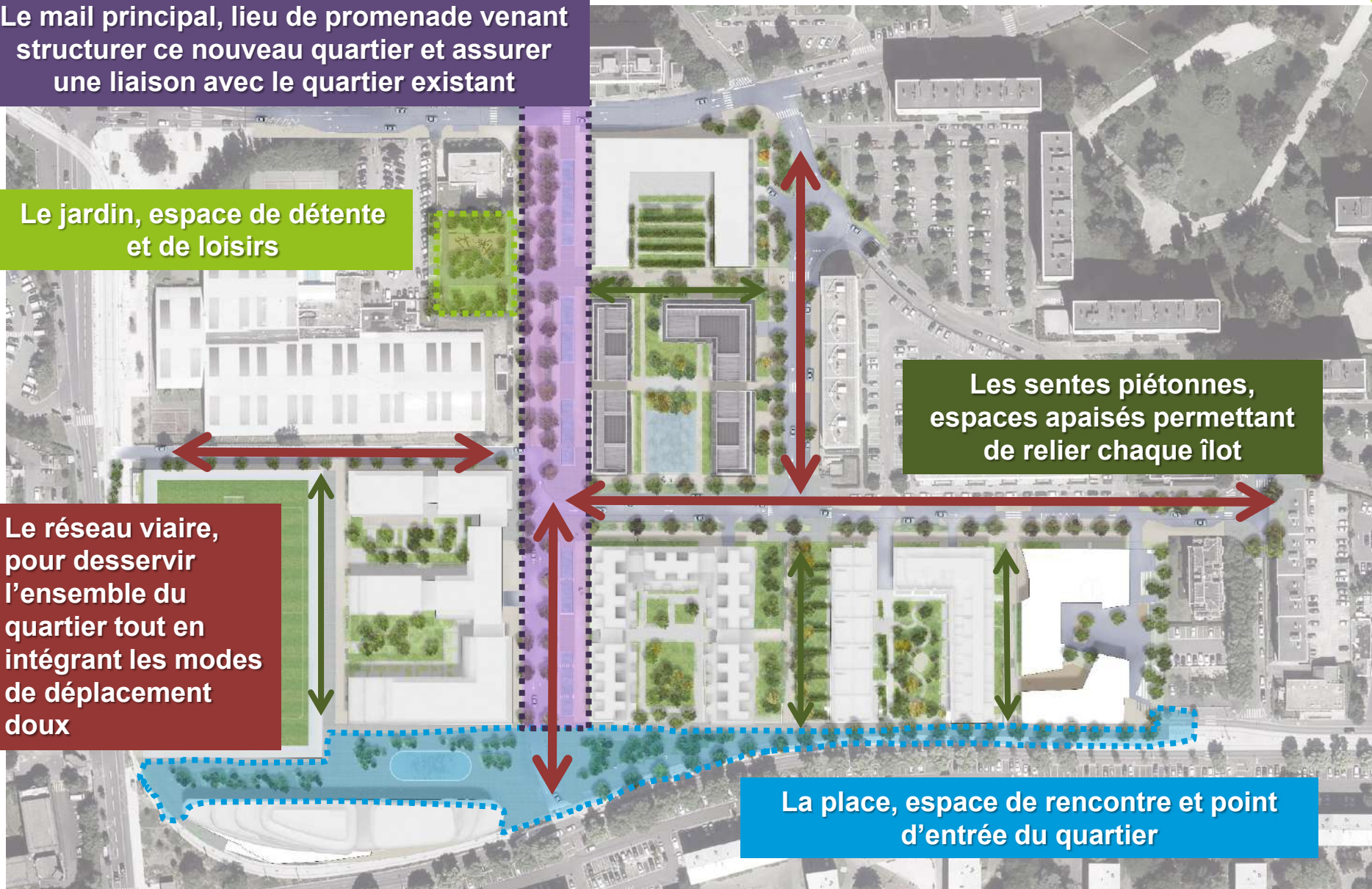
Le mail principal, lieu de promenade venant structurer ce nouveau quartier et assurer une liaison avec le quartier existant

Le jardin, espace de détente et de loisirs

Le réseau viaire, pour desservir l'ensemble du quartier tout en intégrant les modes de déplacement doux

Les sentes piétonnes, espaces apaisés permettant de relier chaque îlot

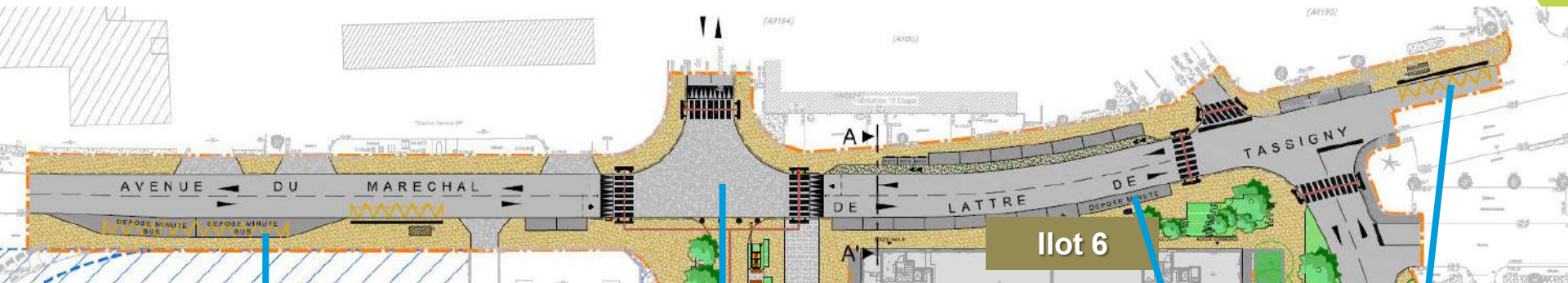
La place, espace de rencontre et point d'entrée du quartier





# Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny

21 places de stationnement dont 1 PMR et 2 dépose minute



Dépose minute bus – 2 emplacements

Plateau surélevé

Places dépose minute

Arrêt bus

# Avenue de Villacoublay- Parvis

13 places de stationnement dont 1 PMR



Station Velib'

4.65m

9.70m

5.00m

2.50m

Trottoir

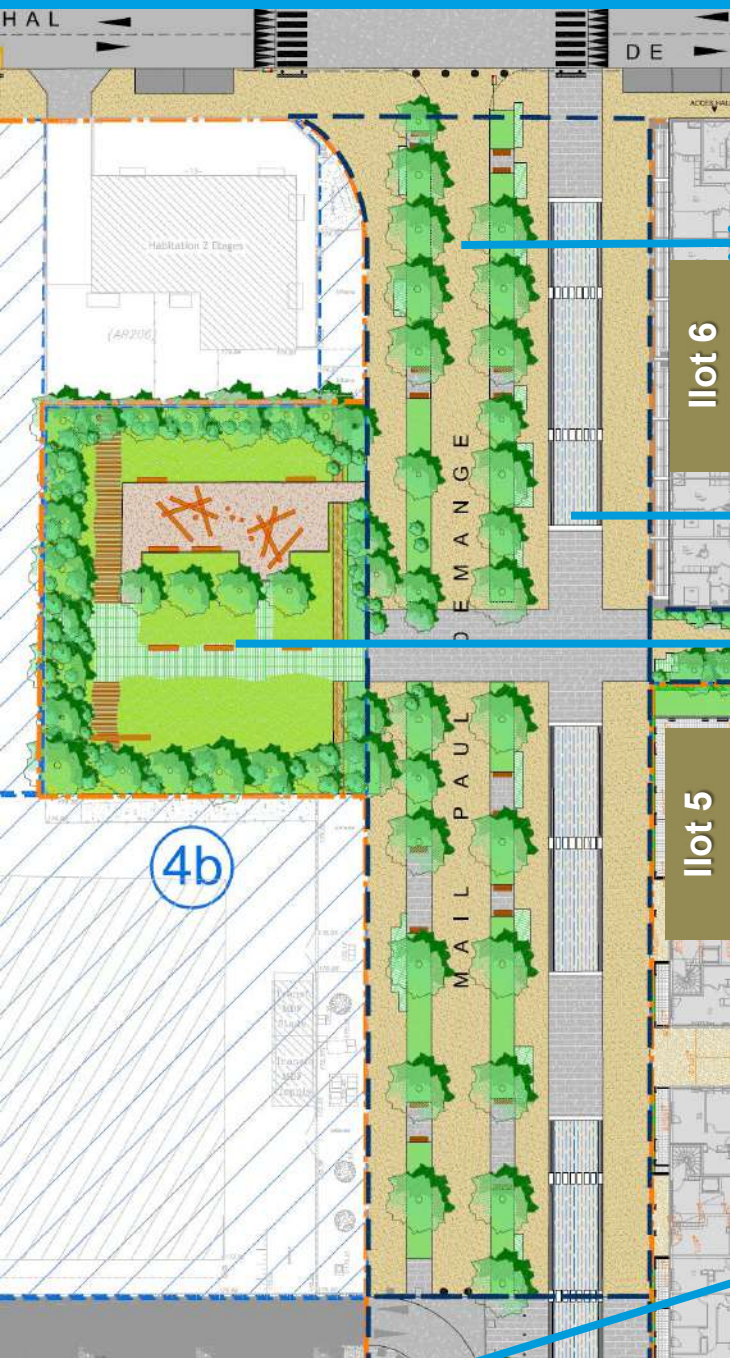
Espace vert

Trottoir

Voie existante



# La mail principal – 29m



Ouverture du mail à la circulation aux heures de pointe

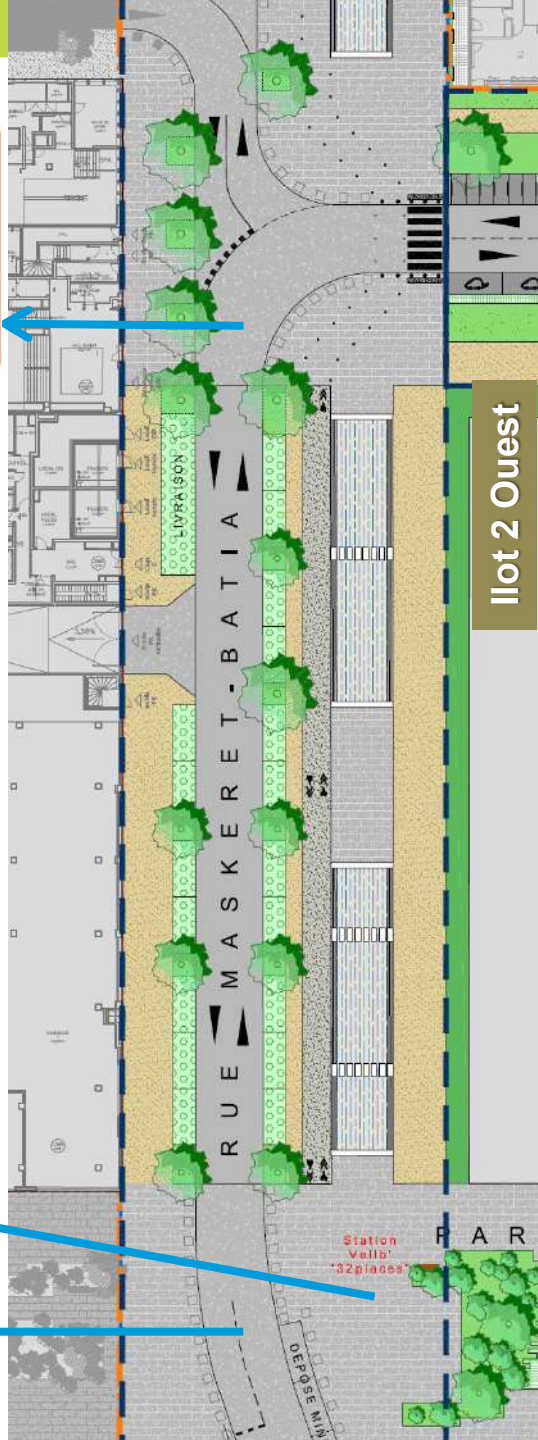
Trame bleue

Jardin

18 places (dont 2 pour véhicules électriques) + 3 places arrêt minute + 1 place livraison

Station Velib'

Plateau surélevé





# Mail principal Fernand Pouillon





# Mail principal Fernand Pouillon





# Mail principal Fernand Pouillon





# Mail principal Fernand Pouillon





## Sente piétonne: allée des Bassins





# Rue de la Pierre aux Moines-20m

23 places de stationnement dont 1 PMR et 2 emplacements pour véhicule électrique



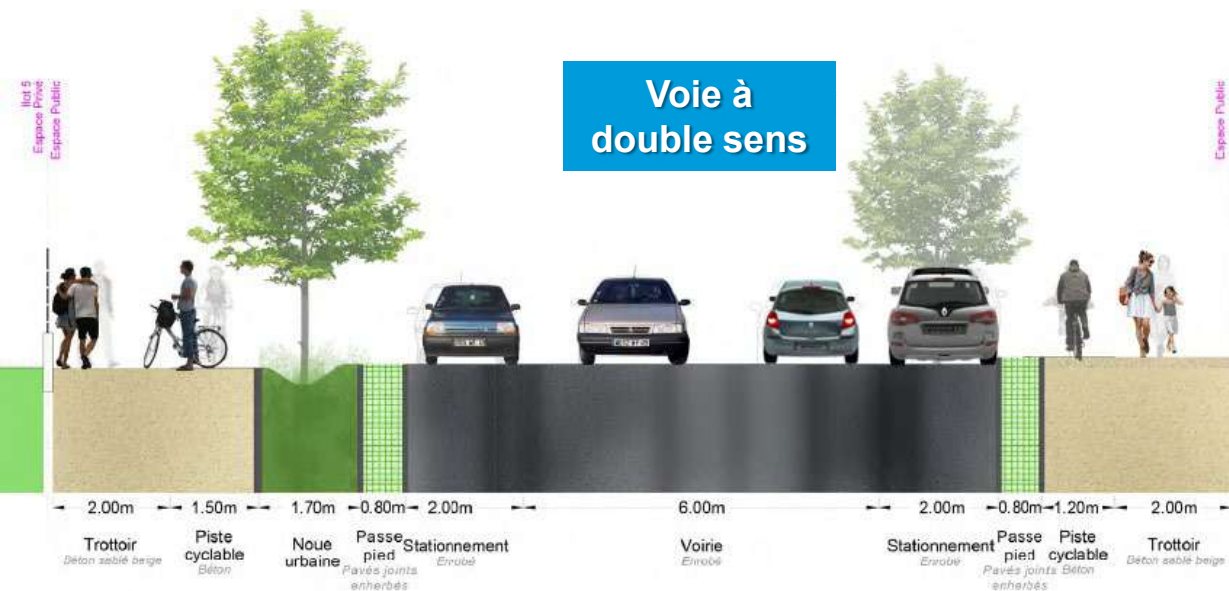
Giratoire

Traversée piétonne dans la continuité de la sente

Voie à double sens

Noüe

Plateau surélevé



Ilot 6

Ilot 5





# Rue de la Pierre aux Moines

Visuel



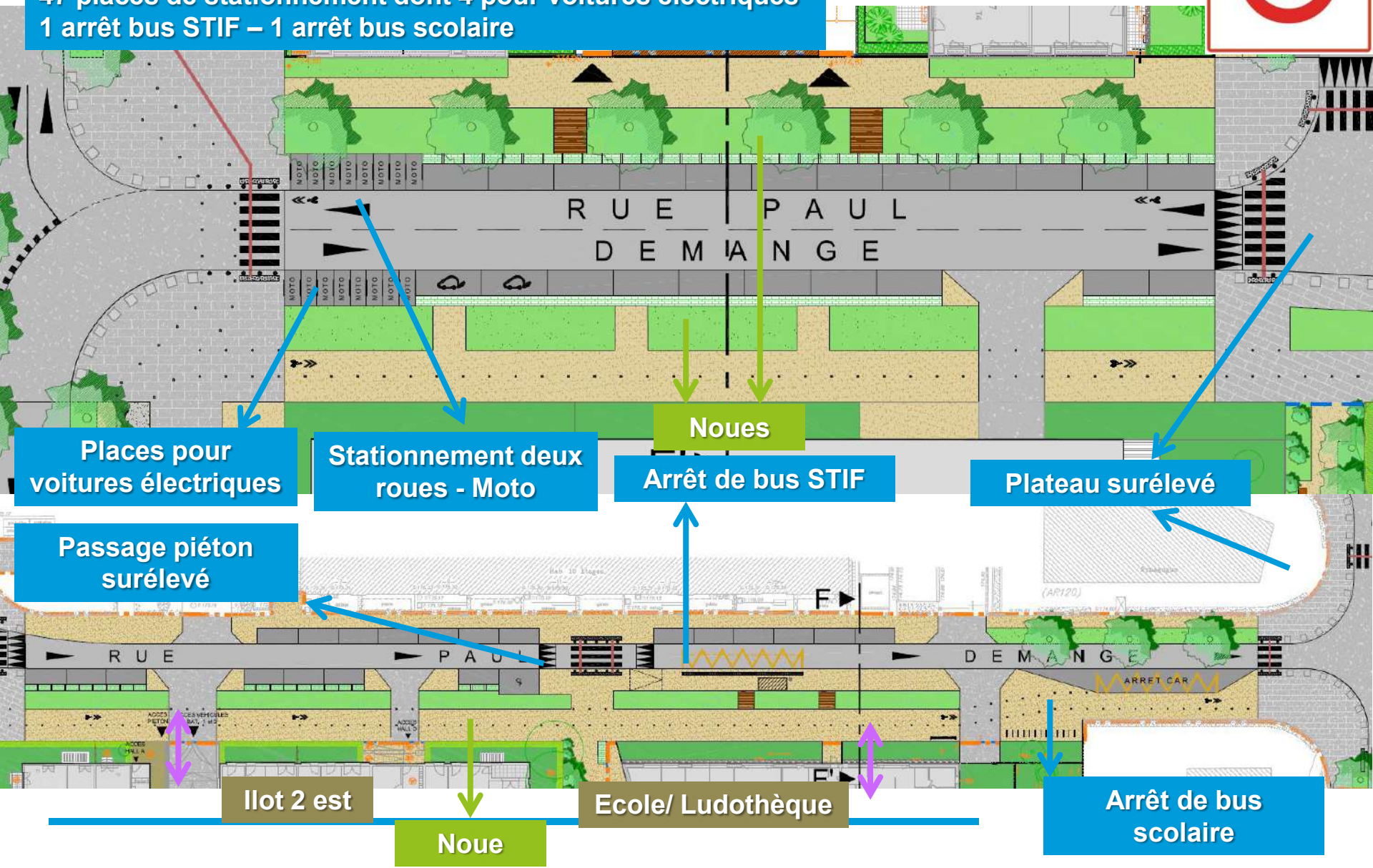


# Rue Paul Demange

47 places de stationnement dont 4 pour voitures électriques  
1 arrêt bus STIF – 1 arrêt bus scolaire

ZONE

30





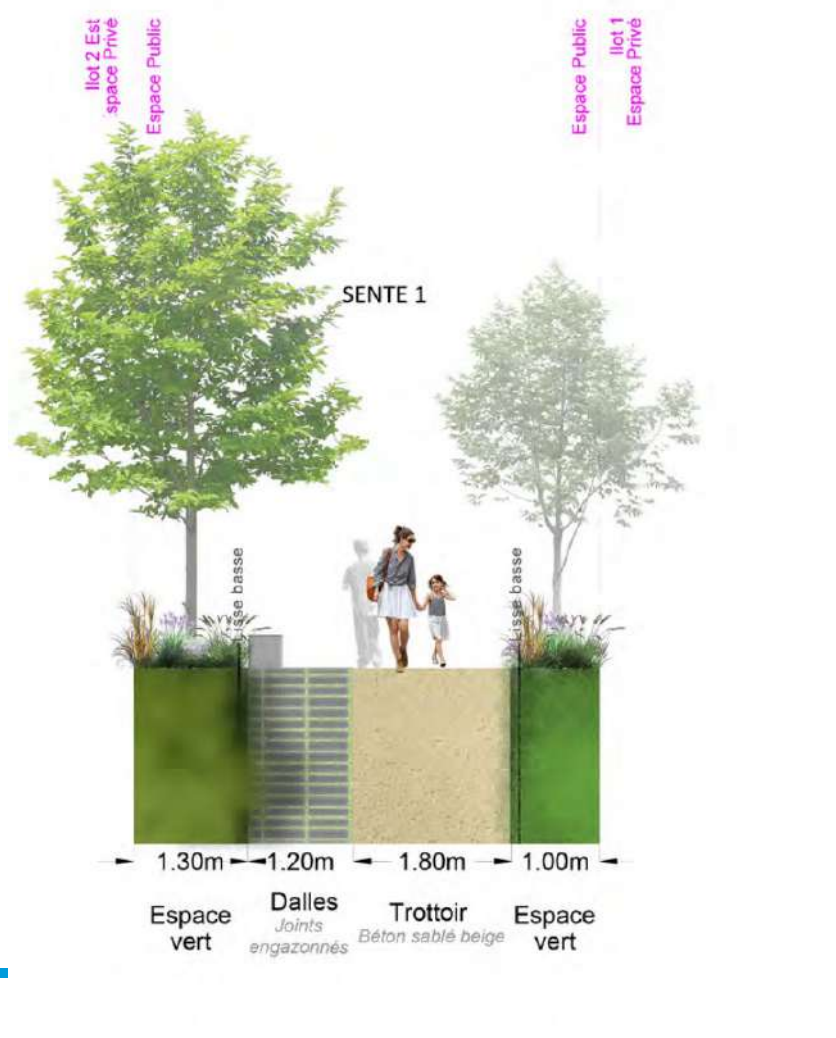
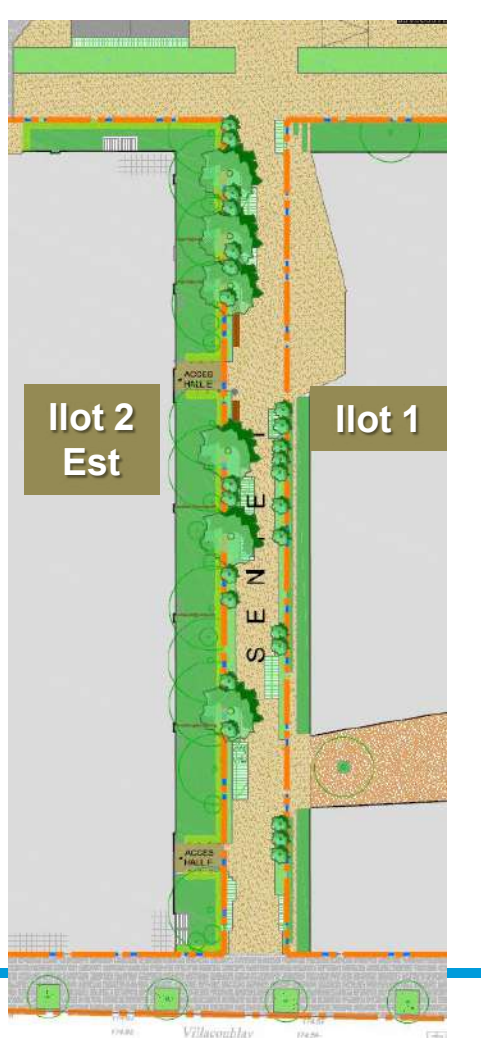
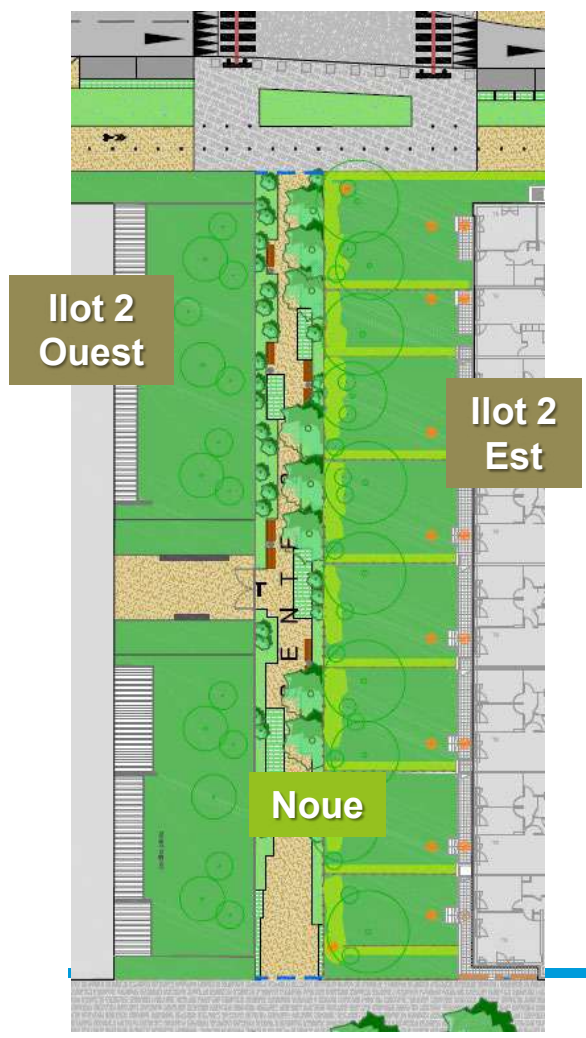
# Rue Paul Demange

Profil de voirie – partie à double sens





# Les sentes piétonnes





## Subventions obtenues:

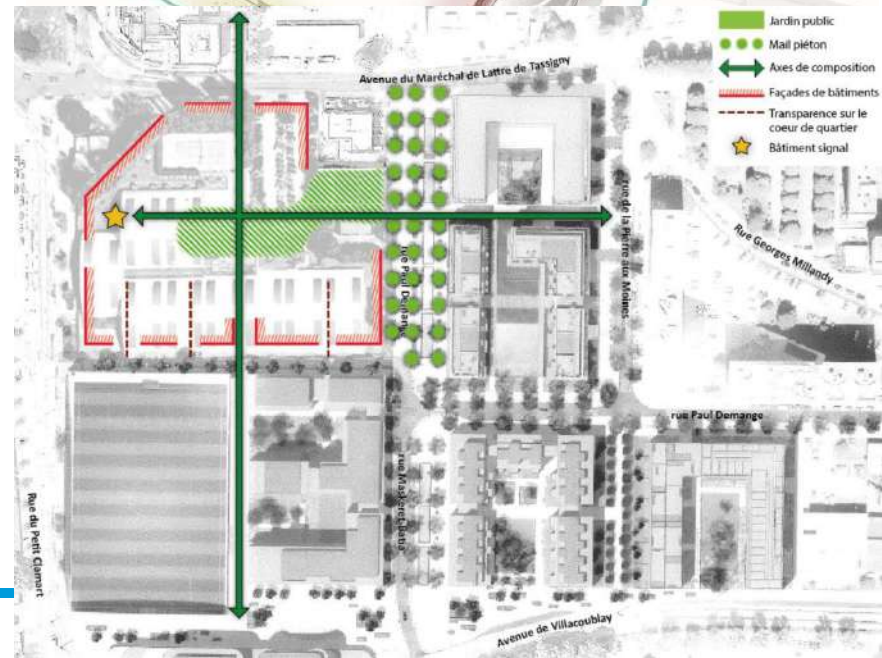
- 96 000€ de la part de l'Etat pour les aménagements paysagers et tout particulièrement le mail planté en faveur des modes de déplacements doux ainsi que 50 000€ pour la création de la sente piétonne – allée du Verger
- 540 000€ de la Région Ile de France au titre des 100 quartiers innovants et écologiques pour la création du mail planté et piétonnier avec les aménagements cyclables





## Devenir du Forest Hill:

- Accord de principe du groupe Forest Hill pour la cession de son complexe avant la fin du bail en 2026
- Mise en concurrence en cours
- Programme visant à construire des logements, commerces et un espace de co-working de 1000m<sup>2</sup>
- Obligation de créer un jardin public en pleine terre de 1 500m<sup>2</sup> minimum pour affirmer la présence de nature
- Obligation de créer deux mails lisibles en faveur des ouvertures de ce quartier vers l'extérieur: prolongement de l'allée des bassins et de la rue Mohammed Dib
- Une architecture affirmée pour marquer l'entrée de l'écoquartier avec de nombreuses porosités.





# Organisation des chantiers:

**Instauration d'un règlement de chantier commun depuis le 3 mai fixant les règles principales suivantes:**

- Chaque chantier doit être **isolé** des rues par des barrières de chantier opaques blanches
  - La mise en place de **voies dédiées aux chantiers** (Rue Paul Demange et rue M.Batia) pour des raisons de sécurité et pour limiter les nuisances. En dehors de ces voies réservées, aucun stationnement de poids lourds n'est autorisé.
  - Le respect du **plan de circulation** pour les accès et sorties des véhicules chantier
  - Le respect des **horaires de chantier** : de 7h à 19h du lundi au vendredi et de 8h à 18h les samedis en cas de nécessité et sous réserve d'un accord préalable
  - L'absence de travaux bruyants de 7h à 8h
  - Le **maintien de la propreté** des voies publiques.
  - L'**organisation de comités techniques mensuels** pour la coordination des différents chantiers
  - La **qualité environnementale** des différents chantiers dans l'objectif que ce projet soit à faible impact environnemental (limitation des consommations en ressources épuisables, limitation des nuisances sonores, limitation des rejets dans l'aire, gestion et suivi des déchets, gestion de la ressource en eau,...)
-



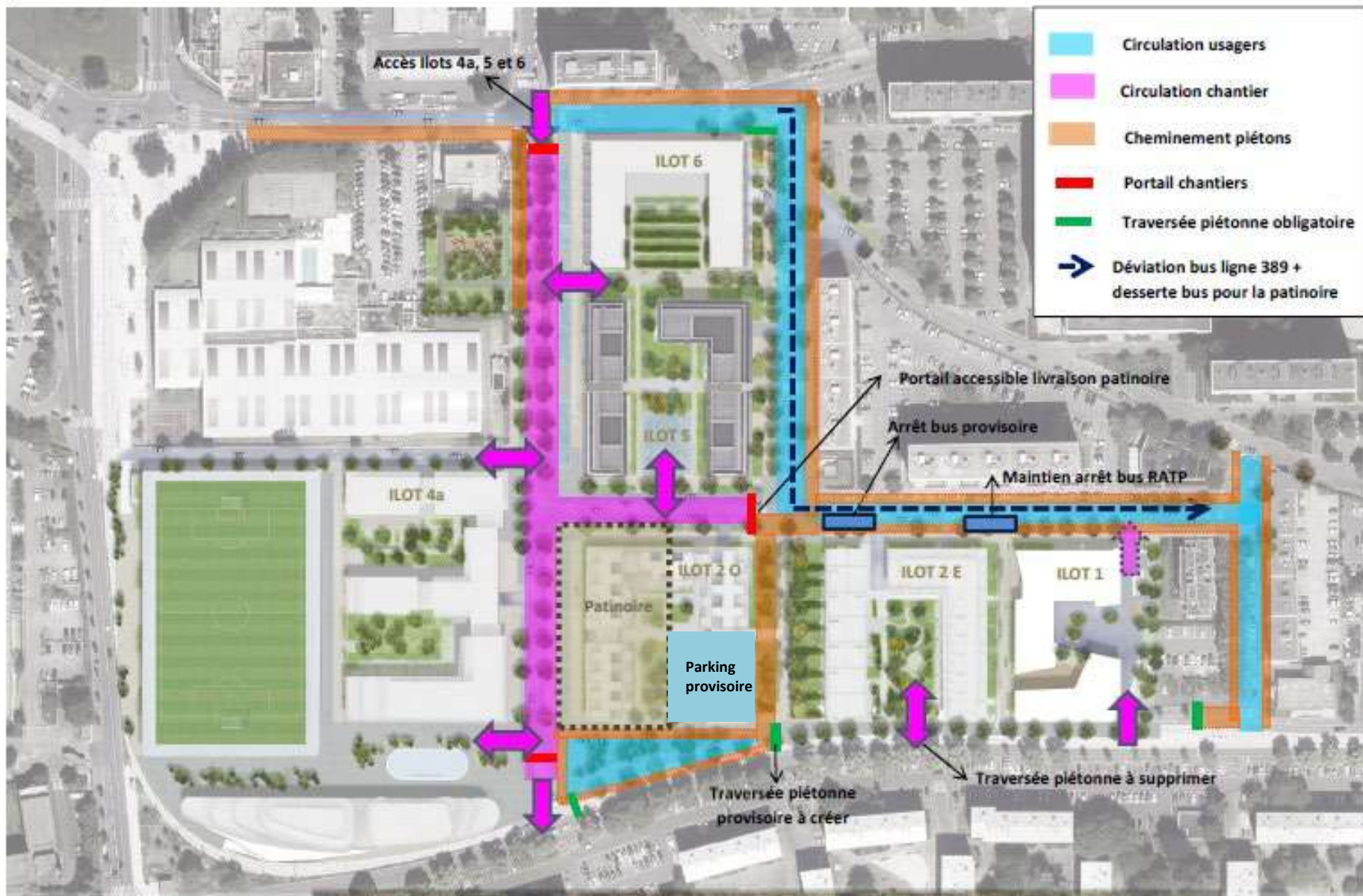
# La circulation de chantier :





# La circulation de chantier :

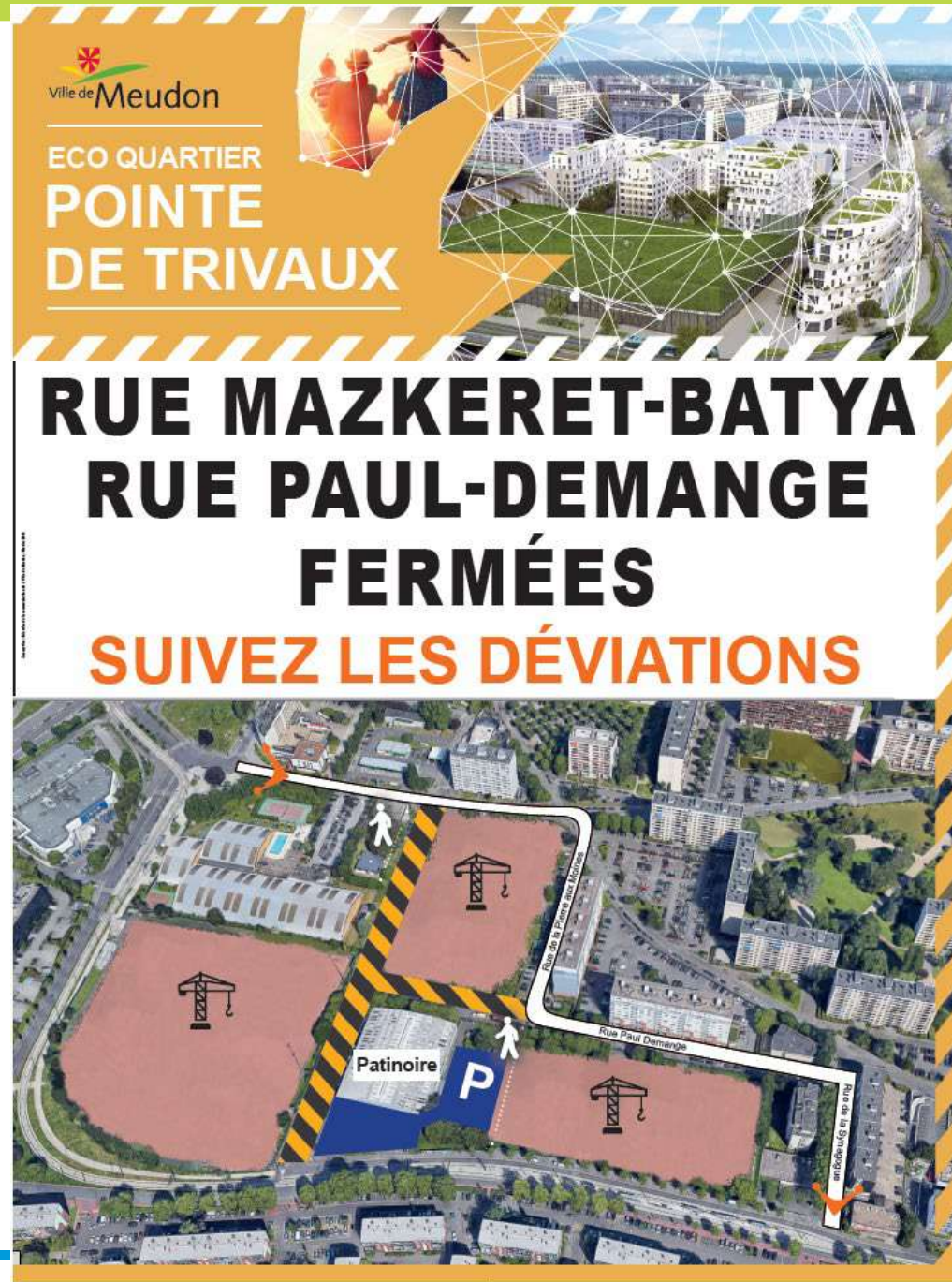
Circulation pendant les travaux de l'écoquartier de la Pointe de Trivaux





## Voies dédiées aux chantiers:

- Fermeture au public des rues Mazkeret Batya et Paul Demange (entre l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue de la Pierre aux Moines) depuis le 25 avril 2018 jusqu'au 31 janvier 2020.
- Ouverture d'un parking provisoire à l'Est de la patinoire de 70 places environ.
- Création d'un arrêt de bus pour la desserte de la patinoire rue Paul Demange





**Fin de la présentation**

**Merci pour votre attention**





# Conteneurs à verre enterrés:





# Ilot 4a - Nexity

Voie en impasse à double sens

Sente piétonne / accès livraisons et véhicules de service

Place

Piste ludique

Accès poste tramway

18 places de stationnement

4a

3





## Bilan stationnement :

- 146 places de stationnement dans l'emprise aménagée + 92 places parking public **soit 238 places de stationnement** (contre 188 places existantes)
- 3 places PMR
- 5 places de dépose minute et 6 places pour véhicules électriques
- Environ 50 places deux roues – motos et 60 places pour vélos
- 35 places sont situées à proximité immédiate des commerces des îlots 4a et 2 Ouest
- 1 place de livraison rue Maskeret Batia + emplacements pour livraisons à l'intérieur de l'îlot 4a
- 1 emplacement bus pour les cars scolaires à proximité de l'école
- 2 emplacements bus pour la desserte des équipements sportifs avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
- 1 arrêt de bus rue Paul Demange + 1 arrêt bus avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny pour la ligne 389

